

# le tambourin

le journal municipal d'Aramon • n°73 • septembre 2015

## DOSSIER

Les grands engagements  
de la commune

## ACTUALITÉS

Concerts et marchés chaque  
dimanche jusqu'au 27 septembre !



La rédaction du Tambourin vous invite à transmettre vos réflexions, informations, articles et photographies à : [communication@aramon.fr](mailto:communication@aramon.fr)

Date limite à retenir pour l'édition  
**d'octobre : le 18 septembre**

Pour une impression de qualité,  
merci de nous adresser des documents  
photographiques haute résolution.



14

L'accessibilité : l'un des grands engagements de la commune - -



11

Coupe Gard/Lozère 1975, c'était il y a 40 ans - -

Suivez-nous sur [aramon.fr](http://aramon.fr) et sur les réseaux sociaux !



Éditeur : Mairie d'Aramon - Directeur de publication : Michel Pronesti, maire d'Aramon - Comité de rédaction : Fabien Malot, délégué à la communication et l'équipe de rédaction - Rédaction et mise en page : Émilie Julié - Crédits photos : Service communication, les associations aramonaises, Fotolia - Impression : Imprimerie Caractère - Tél. 04 90 27 08 09 - Tirage : 2500 exemplaires sur papier 50% fibres recyclées et 50% papier PEFC - Dépôt légal et ISSN 0990-04-54



## 4/5 L'ÉDITO DU MAIRE

## 6/8 LE VILLAGE EN IMAGES

Exposition Figurabstrait.  
La fête de la musique.  
Street Art à Aramon !  
Dimanches du Planet et Marché Gourmand et Artisanal.

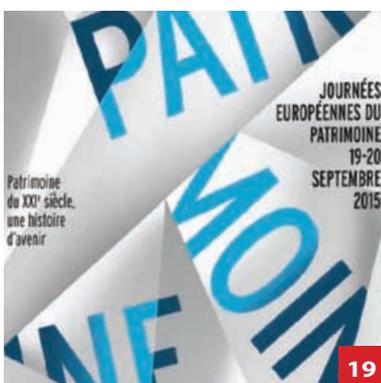
## 9/13 ACTUALITÉS

Plan Local D'urbanisme : compte-rendu de la réunion du 19 juin.  
Élections Régionales : inscrivez-vous jusqu'au 30 septembre.  
Smictom : un deuxième tour pour le bac vert.  
Café-philos : l'utile et le futile.  
Forum des associations le 19 septembre.  
Les travaux réalisés cet été.  
Reprise des cours de sophrologie.  
Les actions du CCAS sont de retour.  
Animaux errants.  
L'été au Centre de Loisirs.  
Coupe-Gard Lozère 1975-2015 : c'était il y a 40 ans.



## 14/17 DOSSIER

Les grands engagements de la commune en matière d'accessibilité, de déplacement doux et d'économie d'énergie.



## 18/21 ASSOCIATIONS

Fin de saison très animée pour les Aînés.  
Succès pour la soirée au Château.  
La rentrée de Bobines et pelotes.  
Programme de l'OCPA.  
Les Journées Européennes du Patrimoine.  
L'Atelier de Peinture d'Aramon reprend ses activités.  
Chorale Aramon Choeur.  
Scrabble.  
Les Enfants d'Aramon.  
Les dernières infos de l'Aramon Judo Club.  
La rentrée du Tennis.  
Temps Danse Aramon.  
Ma gym fait sa rentrée.  
La rentrée de la Gym Volontaire.  
L'abécédaire de Yam Daabo.  
Début de saison pour le Volley-Club.  
La Saint Martin se prépare.



## 22 AGENDA / BLOC-NOTES

## 23 CONCOURS / PUBLICITÉS



# L'édito du Maire

“*Bonjour  
à toutes  
et à tous*”

Après ces deux mois d'été, qui, je l'espère, vous ont permis de vous ressourcer, l'équipe municipale et moi-même sommes heureux de vous retrouver. Le soleil et les fortes chaleurs ont fait le plaisir de celles et ceux qui ont pu en profiter pleinement. Pour autant, le personnel communal et les entreprises mandatées ont profité de cette période pour finaliser quelques chantiers.

Les records de températures de l'été nous ont conduits à activer le « plan canicule » auprès de nos personnes âgées. Je remercie les élus membres du Centre Communal d'Action Social ainsi qu'à son personnel communal pour avoir suivi et mené à bien cette action sociale.

Les nombreux retours positifs reçus concernant la mise en place du « Marché Gourmand et Artisanal », complétant les désormais célèbres

concerts gratuits des « Dimanches du Planet », nous vont droit au cœur car notre mission en tant qu'élus est d'apporter un plus à la vie de notre village pour que son rayonnement continue de s'étendre au-delà de ses frontières.

Le dossier de ce mois de septembre est très important car il vous permettra de mesurer combien la tâche de vos élus est importante. Il traite des grands engagements de la commune en matière d'accessibilité, d'économie d'énergie et de déplacements doux. Je vous invite à lire ce dossier afin de mieux comprendre ces enjeux de société.

Ces trois grands engagements communaux vont générer des dépenses assez importantes sur notre budget communal. Si l'économie d'énergie ainsi que la mise en place des déplacements doux sont des choix et des objectifs



Les Services Départementaux d'Incendie et Secours du Gard et des Bouches du Rhône coopèrent pour assurer votre sécurité - - ■

politiques de notre commune, l'accessibilité fait l'objet d'une loi à laquelle les élus doivent se conformer.

Une initiative nationale, à laquelle vont s'associer de nombreuses communes, aura pour objectif d'alerter le gouvernement sur les difficultés grandissantes des communes à pouvoir gérer leurs budgets. Cette initiative est prévue pour le 19 septembre prochain. L'association des Maires du Gard est naturellement partie prenante. A l'échelle du territoire, une manifestation est prévue à Remoulins, siège de la Communauté de Communes du Pont du Gard, où seront présents l'ensemble des élus des communes membres.

Le 19 septembre est également la date qui a été retenue pour le forum des associations. D'ores et déjà je vous invite à venir à la

rencontre des dirigeants bénévoles du milieu associatif. Je profite de la circonstance pour les remercier, toutes et tous, car ils sont la force vive de notre commune.

Après plus d'un an de travail et de concertation à l'initiative de vos élus, les deux Services Départementaux d'Incendie et de Secours du Gard et des Bouches du Rhône ont signé une convention de coopération dont l'application commencera le 1<sup>er</sup> octobre. Nous ne pouvons pas admettre que la caserne des pompiers de la montagnette, située sur le territoire de Boulbon ne puisse pas intervenir sur notre commune en matière de secours. Demain ce sera le cas et nous nous en félicitons. La démarche pour vous reste identique, vous devrez toujours composer le 18 ou le 112.

Lorsque vous recevrez ce bulletin la fête votive aura débuté. Certes

cette fête est un peu tardive et la rentrée scolaire vous empêchera peut-être d'en profiter. Une réflexion est menée actuellement par la commission festivités concernant les fêtes pour l'année 2016, en matière de contenu aussi bien qu'en matière de calendrier.

J'espère avoir le plaisir de vous rencontrer lors des prochaines manifestations.

Restant toujours à votre écoute  
Votre Maire

*Michel Pronesti*



## EXPOSITION FIGURABSTRAIT

### Couleurs, matières et émotions avec Frédérique Laure-Kerthe

Avant la période des grandes vacances, la commune a eu le privilège d'accueillir l'artiste Frédérique Laure Kerthe à l'hôtel Choisy pour une exposition nommée FIGURASBTRAIT. Avec ses couteaux, Frédérique retranscrit

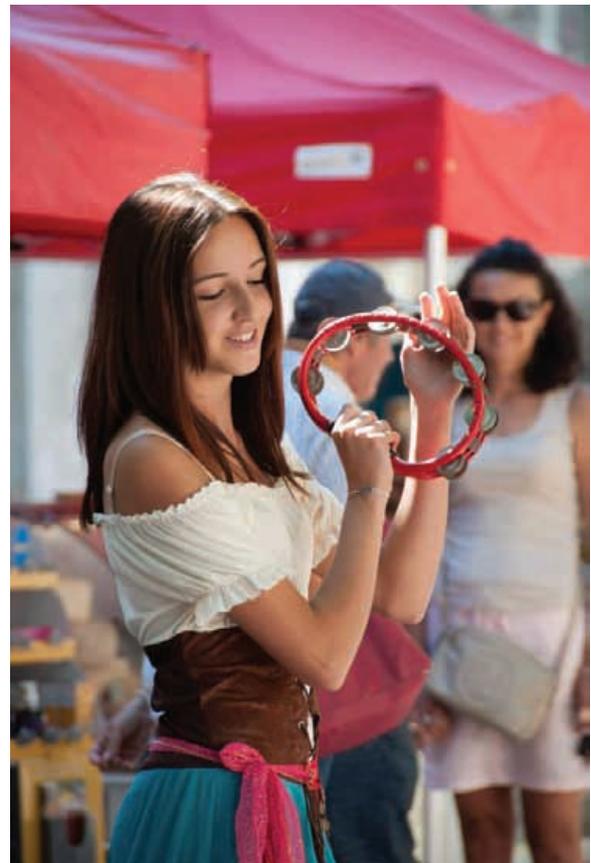
d'une manière très personnelle sa vision de l'instantané, créant ainsi des parcours imaginaires pour promener notre vision.

Pour immortaliser son passage dans notre commune, l'artiste a réalisé

une toile représentant le pont du Château. Vous avez été sensible à ses oeuvres ? Retrouvez toute l'actualité de Frédérique Laure Kerthe sur sa page Facebook : FLpaint-Fredérique-Laure-Kerthe



*La fête de la musique 2015*





## Street Art à Aramon !

Cette fresque, visible au Point Jeunes du Centre de Loisirs Pierre Ramel, a été réalisée par les jeunes durant deux demi-journées grâce aux précieux conseils de Jay-7, graphiste professionnel de Rochefort-du-Gard. Ce dernier leur a appris tous les secrets du

tag artistique. A partir des idées des enfants, Jay-7 a esquissé le dessin sur le mur avant que les enfants y ajoutent de la couleur avec leurs bombes de peinture.

Félicitation à nos artistes en herbe !



## Dimanches du Planet et Marché Gourmand et Artisanal

Le Marché Gourmand et Artisanal a su trouver son public tout au long de l'été. Au rythme des concerts gratuits des Dimanches du Planet, les touristes ont été nombreux à venir découvrir notre village et son marché dominical. L'été n'est pour autant pas terminé et même si les enfants ont repris le chemin de l'école, les animations jouent les prolongations jusqu'au 27 septembre. Alors si vous n'avez pas encore eu l'occasion de venir vous y promener, n'attendez plus !

### Votre avis nous intéresse !

N'hésitez pas à nous donner votre avis sur cette première édition du Marché Gourmand et Artisanal en nous écrivant à [communication@aramon.fr](mailto:communication@aramon.fr) !



## PLAN LOCAL D'URBANISME

### Compte-rendu de la réunion du 19 juin 2015

La commune d'Aramon travaille sur l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme, le PLU, depuis 2009. Toutes les équipes municipales en France qui se sont lancés dans le processus obligatoire de transformation du POS en PLU, savent que la démarche est longue, d'autant plus, comme dans le cas d'Aramon, lorsque le territoire est frappé par des contraintes telles que le Plan de Prévention du Risque Inondation, le Risque Technologique et le Risque Incendie.

La commune avec le concours du bureau d'études Cyclades est arrivée à une étape décisive le 19 juin 2015 lorsqu'elle a présenté au cours de deux réunions distinctes les orientations prises. D'abord les différentes administrations et instances publiques qui ont suivi les travaux, doivent donner leur avis sur le contenu du PLU. Elles vérifient s'il est conforme à la législation en vigueur. La tâche n'est pas aisée puisque les textes n'ont cessé d'évoluer pendant cette période avec les lois Grenelle 1 et 2 suivies de la loi ALUR en mars 2014.

Ensuite le PLU a été présenté aux habitants d'Aramon au cours d'une réunion publique rassemblant une cinquantaine de participants.

Le Maire, Michel Pronesti, a tout d'abord insisté sur la volonté de la commune de poursuivre son aménagement et son développement pour que les aramonais puissent s'y épanouir, vivre, habiter, travailler à Aramon, sans avoir à faire de longs

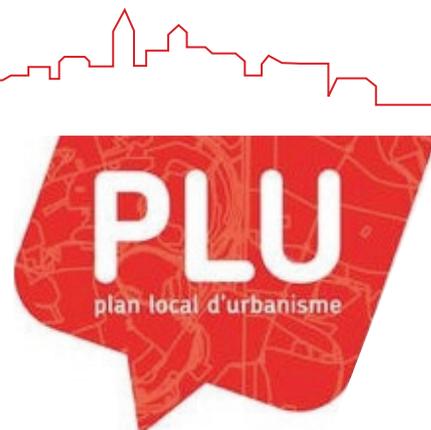
déplacements, malgré les contraintes déjà énoncées.

Le bureau d'études Cyclades, avec des panneaux explicatifs et une projection a montré les zones d'habitat, d'activités, les espaces naturels et pour chacune son règlement. Un PLU doit obligatoirement contenir des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) qui vont structurer son développement. Celui d'Aramon va comporter en particulier l'opération appelée Aramon Sud. Elle verra, répartie sur plusieurs années, l'aménagement du secteur classé compris entre les anciens quais qui bordent le centre ancien et la rive du Rhône. Elle permettra de revoir la silhouette du village caché par la végétation, d'aménager la circulation pour mettre les abords du collège en sécurité, de réaménager les bâtiments existants (halle des sports, salle E Lacroix, etc.).

L'aménagement des franchissements de la voie ferrée et de la circulation dans le bas des coteaux doit permettre à terme de requalifier le chemin du Mas Rouge et le secteur environnant en protégeant la végétation et en prenant en compte le ruissellement pluvial.

La création d'une zone d'activité économique est à l'étude. Elle doit tenir compte de la demande d'entreprises et d'artisans qui souhaitent se développer ou s'installer à Aramon et de la perspective de la fermeture de la centrale EDF avec ses conséquences sur l'emploi et sur les ressources de la commune.

De multiples questions ont été posées après cette présentation. Certains habitants d'Aramon sont mécontents car leur terrain a été classé inconstructible dans le PPRI.



Ils pensent qu'il appartient au Maire de décider que leur terrain est constructible et de leur accorder un permis de construire. Michel Pronesti a donné toutes les explications voulues en insistant sur l'obligation qu'il a de rester dans la légalité et de respecter les textes promulgués par les services de l'État.

Il en est de même sur les zones classées naturelles où les nouvelles constructions restent interdites. La circulation et le stationnement sur la ZAC des Rompudes ont été abordés.

Des questions ont été posées sur le règlement qui accompagnera le PLU. Il souligne la protection de l'environnement, la préservation de la garrigue en limitant la zone urbanisée dans ses limites actuelles, la mise en valeur du centre historique avec un règlement architectural précis et qui sera respecté par tous.

Des questions ont porté sur le bâtiment du Planet. Le Maire a indiqué qu'un bureau d'études avait été désigné après concours comme maître d'oeuvre. Un avant-projet pourrait être présenté à la population au cours d'une prochaine réunion publique.

Il a été indiqué à la fin de la réunion que les documents de travail PLU ainsi qu'un cahier d'observations, de critiques et de suggestions étaient mis à la disposition du public au service Urbanisme (2<sup>ème</sup> étage de la Mairie).

*Jean-François Bardet,  
Adjoint, délégué à l'urbanisme*





## ÉLECTIONS RÉGIONALES

Inscrivez-vous avant le 30 septembre !

Une procédure exceptionnelle de révision des listes électorales a été mise en place par la Préfecture du Gard. Cette disposition permet aux citoyens français ayant accompli une démarche d'inscription sur les listes électorales entre **le 31 décembre 2014 et le 30 septembre 2015** de bénéficier d'une inscription anticipée pour pouvoir prendre part au scrutin régional des 6 et 13 décembre 2015.

Les demandes d'inscriptions déposées entre le **1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre** ne permettront en revanche de voter qu'à compter du 1<sup>er</sup> mars 2016.

### Renseignements :

Service des Affaires Générales  
04 66 57 38 00  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Jusqu'au 17 octobre, profitez de la 2<sup>e</sup> tournée du SMICTOM pour votre bac vert.

Tout au long de l'été, les agents du SMICTOM Rhône-Garrigues ont effectué une tournée supplémentaire pour ramasser vos déchets biodégradables (pelures de fruits, épluchures de légumes, coquilles d'œufs ou de crustacés, sachets de thé et marc de café, pain, petites tontes de pelouse et tailles de haie, feuilles mortes, fleurs fanées...). Cette 2<sup>e</sup> tournée se terminera le 17 octobre, une fois les grosses chaleurs passées. Nous vous

rappelons que pour un ramassage optimal, vous devez présenter votre bac fermé, poignées tournées vers la chaussée. Veuillez à respecter les jours et horaires de sortie.

Rendez-vous sur [www.aramon.fr](http://www.aramon.fr) pour connaître vos jours de collecte.



Les Dimanches du Planet :  
*ça continue jusqu'au 27 septembre !*



Les concerts gratuits des Dimanches du Planet jouent les prolongations jusqu'au 27 septembre. La programmation du mois de septembre a été réalisée en partenariat avec le Pub16.

Le 13 septembre, ce sera le groupe rock No Name qui viendra animer

votre dimanche. Le 20 septembre, R-Dug sera l'invité de la commune pour vous faire découvrir sa musique aux sonorités « dub » (reggae jamaïcain). Pour clôturer cette édition 2015 des Dimanches du Planet, le groupe de rock ADN sera présent le 27 septembre.



Découvrez les activités présentes sur le village avec le Forum des Associations !

Le forum des association est l'un des événements phares de la rentrée d'Aramon. Il sera organisé cette année **le samedi 19 septembre de 10h à 17h salle Eugène Lacroix**. Ce lieu favorisera les déplacements des visiteurs vers les diverses

manifestations organisées le même jour à l'occasion des Journées du Patrimoine. Découverte et démonstrations sont au programme de cette manifestation à la fois citoyenne, conviviale et festive.



Mise en sécurité au droit des écoles : réalisation d'un plateau ralentisseur rue Emile Jamais

Comme chaque été, les congés scolaires ont été l'occasion pour la commune de réaliser quelques travaux dans nos écoles :

- Création d'un trottoir entre l'école élémentaire François Rabelais et la Gendarmerie
- Mise en sécurité au droit des écoles avec à la fois la réalisation d'un plateau ralentisseur à l'intersection de la rue Emile Jamais et du chemin des Mouttes et la modification des places de stationnement existantes.
- Reprise des enrobés aux entrées des écoles élémentaire et maternelle Paluns.
- Création d'une porte d'accès en vue

de la création d'une nouvelle salle de classe à l'école François Rabelais

- Remplacement des portes de secours de l'école élémentaire des Paluns.
- Remise en peinture d'une salle de classe dans l'école élémentaire François Rabelais ainsi qu'aux écoles élémentaire et maternelle des Paluns. Le mur extérieur de l'école maternelle des Paluns a également été remis en peinture.

D'autres travaux ont également été réalisés en dehors de nos écoles tels que la reprise de fissures aux terrains de tennis, la rénovation de la

## Les travaux réalisés cet été pour démarrer l'année du bon pied

sonorisation de la place du Planet et des Arènes Claude Rame, la reprise du mur du cimetière Saint Martin et la réfection des trottoirs place Hoche.

### Prochainement :

Le projet de réhabilitation du quartier des Aires continue. L'ensemble des études de génie civil sont désormais terminées. La prochaine étape qui consiste au déroulement des réseaux câblés et qui incombe aux prestataires ERDF et Orange se déroulera au cours du dernier trimestre 2015.



Reprise des enrobés aux entrées des écoles élémentaire et maternelle Paluns.



Création d'un trottoir entre l'école élémentaire François Rabelais et la Gendarmerie

## Café-philo : la rentrée

Après un bel été, les rencontres du café-philo, animées par François Christol, professeur agrégé de philosophie, recommenceront le mercredi 9 septembre à 20h30, salle de la mairie, avec comme thème choisi l'utile et le futile.

**Béatrice Ioualalen**  
Déléguée à la culture

## Reprise des cours de sophrologie

Véronique Daniel, sophrologue vous annonce la reprise de ses cours :

- le mardi 15 septembre à 12h30 et 13h30
- le vendredi 18 septembre à 18h
- le samedi 26 septembre à 11h

Vous y découvrirez des techniques pour vous détendre, gérer votre

stress, mieux vivre dans votre corps ou encore prendre du recul.

Les ateliers sont constitués de 10 séances en groupe de 4 personnes maximum. Des consultations individuelles sont également possible sur rendez-vous.

Inscription par téléphone au 06 23 27 56 19 ou sur [www.sophrologie-aramon.com](http://www.sophrologie-aramon.com).



En 2014, de nombreux participants avaient répondu présent pour la rentrée de « Petit Déjeuner pour Grandes Idées »

## Les actions du CCAS sont de retour en septembre.

**Que vous soyez adepte des recettes de cuisine de l'atelier Popote et Compagnie ou que vous fréquentiez les rendez-vous bimensuel de Petit Déjeuner pour Grandes Idées, sachez que ces deux événements seront de retour pour une 5<sup>e</sup>**

**année.**

**Vous souhaitez vous impliquer dans la vie de votre commune et communauté de communes ?**

La démarche citoyenneté/solidarité de Petit Déjeuner pour Grandes Idées va vous plaire. Les premiers échanges se font autour d'un café puis, au fur et à mesure, des groupes se constituent autour de grandes thématiques : déplacement, emploi, isolement et parentalité. De nombreuses solutions à des problèmes récurrents ont pu être trouvées grâce au travail des participants : l'installation du Relais Emploi d'Aramon initiée par le Communauté de Communes du Pont du Gard ; la création de l'association Bobine et Pelotes mais également la création d'une ligne de transport en commun assurée par EDGARD entre Aramon et Beaucaire.

Petit Déjeuner pour Grandes Idées est une opération menée par le CCAS d'Aramon en partenariat avec le Conseil Général du Gard, le Relais Emploi de la Communauté de Communes du Pont du Gard, le Secours Catholique ainsi que les villes de Montfrin et d'Aramon.

**Rendez-vous le 22 septembre**

**pour la rentrée officielle !**

**Vous aimez papoter ?**

**Vous aimez faire la popote ?**

**Alors l'atelier Popote et Compagnie est fait pour vous !**

Le premier objectif est de créer du lien entre les personnes. Si vous passez la porte de leur cuisine, installée à l'épicerie solidaire, avenue de Nîmes, vous croiserez tout aussi bien une maman au foyer, qu'une personne âgée, tous porteur d'une culture et d'un parcours différent.

Chaque recette est l'occasion pour un participant de valoriser et de transmettre son savoir-faire. Chacun peut alors perfectionner son geste et échanger trucs et astuces de marmiton. La récompense : à la fin de la séance, le groupe déguste le repas ainsi élaboré ou le partage pour le déguster en famille.

**Rendez-vous le 15 septembre pour de nouvelles recettes !**

Vous souhaitez des renseignements sur les actions menées par le CCAS ?

**CCAS d'Aramon,  
avenue Saint Martin, 30390 Aramon  
04 66 57 38 90 - ccas@aramon.fr**

## Présence d'animaux errants dans le village

La présence de chiens ou de chats trouvés errants ou en état de divagation sur notre territoire constitue un problème récurrent pour notre commune. Aussi, les services municipaux sont souvent sollicités pour mettre un terme aux nuisances générées par ces animaux livrés à eux-mêmes. Tout animal qui divague hors de la portée de vue ou d'ouïe de son maître constitue un danger potentiel. Il est susceptible de compromettre la sécurité, la sûreté et la tranquillité publiques en provoquant un accident matériel ou corporel ou en s'attaquant à des personnes ou autres animaux.

### La notion de divagation

Le code rural donne une définition précise de l'état de divagation. Néanmoins, l'article L. 211-23 du code rural caractérise différemment la divagation selon qu'il s'agit d'un chien ou d'un chat.

S'agissant d'un chien, celui-ci est considéré comme en état de divagation lorsque, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, il n'est plus sous la surveillance effective de son maître, ou lorsqu'il se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou lorsqu'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. De façon analogue, tout chien abandonné, livré à son seul instinct, doit être considéré en état de divagation. S'agissant d'un chat, celui-ci est considéré en état de divagation lorsqu'il est non identifié et qu'il se trouve à plus de deux cents mètres des habitations ou lorsqu'il est trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qu'il n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ou lorsque son propriétaire n'est pas connu et qu'il est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

La prise en charge des animaux errants est réalisée par une fourrière agréée : la SPCAL qui les conduit au refuge du Petit Pigeolet, Route de Fontaine de Vaucluse à l'Isle Sur La Sorgue. Lors de la restitution de l'animal au propriétaire, celui-ci devra s'acquitter de la somme de 50€ si l'animal possède une puce ou un tatouage ou de 110€ si ce n'est pas le cas. A ce montant, il sera compté 5€/jour pour frais de pension.



## Centre de Loisirs Pierre Ramel : des activités originales, ludiques et pédagogiques tout au long de l'été.

Après 8 semaines d'ouverture, le bilan de l'été 2015 pour le Centre de Loisirs Pierre Ramel est plus que satisfaisant. La fréquentation au cours du seul mois de juillet a été exceptionnelle avec plus de 110 enfants par jour et, bien que moins élevé, la fréquentation du mois d'août n'en reste pas moins à la hauteur des activités proposées : exceptionnelle ! Chaque jour, les enfants ont pu profiter d'activités originales concoctées et mises en place par l'équipe d'animation.

Plusieurs thèmes ont été développés : le Far West, les super-héros, le sport ou encore l'eau. Les baignades accompagnées des jets

d'eau installés au Centre ont été accueillies avec plaisir par les enfants lors des épisodes de fortes chaleurs qui ont touché notre région.

Comme chaque année, des rencontres avec le Centre de Loisirs de Remoulins ont été l'occasion de parties de footballe et de lazerball. Cette dernière activité a été rendue possible par l'intervention d'un professionnel, de même pour les activités telles que l'escalade et le trampoline.

Proche de notre commune, le Festival d'Avignon a reçu la visite des enfants du village. Chaque groupe a pu assister à une représentation

adaptée à son âge.

Enfin, tous les camps prévus pour la saison ont remporté un franc succès auprès des enfants qui se sont régalés de toutes les activités au programme. Les participants au séjour à Port Bacades ont même tenté l'expérience "Koh Lanta" (voir article spécial).

Toutes ces activités et expériences ont laissé des souvenirs inoubliables aux enfants qui selon leurs propres aveux **"se sont trop éclatés tout l'été et reviendront à coup sur l'année prochaine !"**



### Bienvenue à Koh-Lanta !

Vingt-quatre enfants du groupe des 8-15 ans du Centre de Loisirs Pierre Ramel se sont rendus fin juillet à Port Bacades pour un séjour de quelques jours. En parallèle des activités prévues, un "Koh Lanta" a été organisé par les animateurs dans lequel les enfants ont affrontés plusieurs épreuves :

- Trouver l'eau le plus rapidement possible en creusant dans le sable
- Tir à la corde
- Trouver des galets peints de la couleur de son équipe en fouillis dans le sable le plus rapidement possible
- Relais dans l'eau et dans le sable
- Body alphabet, mimes, times up..



**TOP DÉPART DE LA SAISON  
2015-2016 !**

L'équipe d'animation du Centre de Loisirs vous donne rendez-vous dès le mercredi 2 septembre.

Les inscriptions s'effectuent sur place les mardi de 14h à 18h, les mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30, les jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h.



# Coupe-Gard Lozère 1975-2015 : c'était il y a 40 ans

Parfois il ne faut pas grand-chose pour que tout un village se mobilise, s'enflamme ou se passionne pour un événement. Cela s'est passé il y a 40 ans, en 1975, lors la coupe Gard/Lozère de football.

Guy Bordera, talentueux joueur de l'époque, qui n'a pas eu le bonheur de participer à l'événement sportif de cette année 1975, mais à celui de l'année suivante, vous emportera avec ses amis pour revivre ces merveilleux souvenirs au travers d'une exposition, de récits et de films présentés les 3 et 4 octobre prochains dans les locaux du club des Aînés .

La municipalité a souhaité s'associer à ces souvenirs, en mettant à l'honneur deux des dirigeants présents lors de cet événement sportif de cette époque 75. Nous avons également une pensée pour tout ceux qui ne sont plus là pour en témoigner.

**Denis Coulomb** est âgé aujourd'hui de 88 ans et lorsqu'il pense à ces années passées, il le fait avec un brin de nostalgie. « C'était le bon temps, me disait-il, la vie était simple, la courtoisie, la gentillesse des gens et la solidarité étaient formidables. Aujourd'hui ce n'est plus pareil, il y a trop de choses » Denis avant de se marier et comme beaucoup de garçons de son âge travaillait dans l'agriculture avec son père. « Lorsque je me suis marié, j'ai

*habité 15 ans, là où se trouve la mairie aujourd'hui, il y avait également dans ce bâtiment Paul Bonis et Jeannot Mercier. C'est d'ailleurs là qu'est née ma fille Claudie en 1950. L'arrivée des usines dans les années 60, m'a permis de changer de travail, comme d'ailleurs beaucoup d'Aramonais de mon âge. C'est également dans ces années-là que le club de foot de notre village a repris de l'activité ».*

Amoureux de ce sport populaire, Denis raconte : « J'ai accepté de devenir le trésorier du club aux côtés de mes amis Joseph Mazoyer, Cazolive, Cantoni, André Bastide, René Escudier et tant d'autres bénévoles qui étaient au service du club comme ton père, Bruno Pronesti, qui faisait tout: il traçait le terrain, mettait les filets et était à la caisse. Notre président était alors l'ancien perceuteur Monsieur Bertrand. Le Président d'honneur était René Firmin, le patron du Bar les platanes, vu qu'il nous mettait à disposition une salle comme vestiaires des joueurs.

*Nous n'avions pas beaucoup d'argent à l'époque et l'équipe qui évoluait en 2<sup>ème</sup> division n'avait qu'un ballon ! Lorsqu'il partait dans les bois le match était arrêté tant que le ballon n'était pas retrouvé. Je me souviens même qu'avec Cazolive et d'autres nous avons construit les premières clôtures du stade. Nous avons réussi au fil des années, avec du sérieux, à ce que notre équipe évolue en PHB et nous en étions fiers. Pour terminer mes propos j'ai pleuré toute la nuit, lors de la défaite de cette finale de la coupe Gard/Lozère de 1975 comme j'ai pleuré la disparition de notre ami Henri Cavène, mais quel merveilleux souvenir ! »*

Comment ne pas évoquer dans cette rétrospective sportive, axée sur le football, **René Escudier**. Déjà après la guerre dans les années 50, René aimait jouer au ballon et il a eu le plaisir de le faire aux côtés de Roger Guez, des frères Savona, de Joseph Arlhac (dit le Zé) et tant d'autres. « C'était, me disait-il, un réel bonheur ! La camaraderie et le plaisir de se retrouver entre amis étaient très importants. Je me souviens lorsque nous sommes allés avec Joseph Mazoyer, rencontrer le Directeur d'Opiaramon (aujourd'hui Sanofi) qui nous a donné 600 francs de l'époque pour démarrer notre club. J'ai été Président du club très jeune et chaque fois qu'il y avait un nouveau volontaire, je laissais ma place. Mais comme il y en avait peu je me retrouvais président ! L'équipe des dirigeants était extraordinaire, avec Denis Coulomb, Cazolive, Joseph Mazoyer, Cantoni, André Bastide, et bien plus tard Jacques Feraud. Tout comme Denis et tant d'autres Aramonais mes meilleurs souvenirs sont ceux de la coupe Gard/Lozère 1975. Nous avons dû jouer la finale 2 fois, l'une à St Gilles, où tout Aramon a été en deuil suite au décès de notre ami Henri Cavène, qui était Président d'honneur de notre club, et l'autre au stade de Nîmes Olympique qui évoluait en 1<sup>ère</sup> division Nationale. Nous avons perdu certes, mais quel grand bonheur. Voilà mes quelques souvenirs de l'étoile sportive Aramonaïse et de ces belles années passées.

**Michel Pronesti,**  
Maire d'Aramon



Denis (à gauche) et René (à droite) nous racontent leurs souvenirs

# Les grands engagements de la commune en matière d'accessibilité, de déplacement doux et d'économie d'énergie.



 L'Agenda d'accessibilité programmée, un nouveau dispositif pour enfin réussir l'accessibilité partout et à tous.



La loi du 11 février 2005 donnait 10 ans aux Établissements Recevant du Public (commerces, théâtres, cinémas, cabinets libéraux, mairies, établissements scolaires...) pour devenir accessibles à toutes les formes de handicap.

Face au constat, partagé par tous les acteurs, que l'échéance du 1<sup>er</sup> janvier 2015 ne serait pas respectée, des nouvelles dispositions réglementaires ont été élaborées en concertation avec l'ensemble des parties prenantes (associations, chefs d'entreprises, élus locaux...) : les « Agendas d'accessibilité programmée ».

L'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) est un document de programmation pluriannuelle, qui précise très simplement la nature et le coût des travaux nécessaires à la mise en accessibilité d'un

Établissement Recevant du Public. Il engage le gestionnaire de l'établissement à réaliser les travaux dans un délai de 3 ans maximum.

Le dépôt de l'agenda d'accessibilité programmée est obligatoire et devra se faire en Mairie ou en Préfecture avant le 27 septembre 2015. Il suspend sur la durée de l'agenda le risque pénal prévu par la loi du 11 février 2005 envers le gestionnaire.

La commune d'Aramon est gestionnaire de nombreux Établissements Recevant du Public (ERP) et d'Installations Ouvertes au Public (IOP). Soucieuse de respecter la loi, elle doit établir son Agenda d'accessibilité programmée.

Pour ce faire, elle a, dans un premier temps, réalisé en 2011, un diagnostic de ses E.R.P. et de ses Installations Ouvertes au Public (I.O.P).

Une fois réalisé, le diagnostic a permis d'élaborer les premières lignes de l'Agenda d'accessibilité programmée, de définir sa durée et d'estimer son coût par bâtiment. La commune possédant plusieurs ERP, le législateur l'autorise, a allonger la durée de son agenda d'accessibilité programmée de 3 à 6 ans.

Afin qu'à l'horizon 2021, l'ensemble des ERP et IOP de la commune répondent aux normes d'accessibilité, Aramon devra inscrire chaque année à sa section investissement une somme conséquente au seul titre de l'accessibilité et ce, durant les 6 années à venir. Le montant total estimé de ces investissements attendra plus d'un million d'euros. A noter que si la commune ne peut supporter ces dépenses sur les 6 ans impartis, un délais supplémentaire de 3 ans pourra être accordé par le législateur.

## DIAGNOSTIC DES ERP ET IOP D'ARAMON

Établissement Recevant du Public		Installations Ouvertes au Public	
Arènes	École maternelle village	La Poste	Stade Paluns
Bibliothèque	Église Saint Pancrace	Salle Choisy	Cimetière Saint Martin
Boulodrome municipal	Gendarmerie	Salle des Paluns	Cimetière Sainte Marthe
Centre de Loisirs	Halle des Sports	Salle Eugène Lacroix	Gradins stade Henri Cavene
Club des Aînés (Cactus)	Mairie	Stade Annexe (vestiaires)	Jardins d'enfants
École élémentaire F. Rabelais	Maison des associations	Stade Henri Cavène (vestiaires)	Place Choisy (semi-amphithéâtre)
École maternelle Paluns	Maison de la Solidarité et de l'Emploi	Tennis Club	Toilettes publiques
École élémentaire Paluns	Police Municipale	Centre des Finances Publiques	Skate park

Si dans un premier temps, ce sont les infrastructures administratives qui seront visées (Hôtel de ville, centre des finances publiques...) par ces aménagements, à long terme c'est l'accès à tout notre patrimoine historique qui est visé. En offrant la

possibilité à l'ensemble des usagers de visiter notre patrimoine, nous le valorisons et nous accentuons l'identité de notre village. L'accessibilité prend alors tout son sens dans le schéma touristique de la commune.

Nous sommes conscients de l'impact de cette loi sur les commerçants de notre territoire. C'est pourquoi les élus restent à votre entière écoute pour les questions de voirie et d'accès à leurs établissements.



### Retour sur la loi du 11 février 2005

La loi du 11 février 2005 dite "loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées" propose une nouvelle définition de la personne en situation de handicap : constitue un handicap, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.

#### Dès lors on peut distinguer 3 types de handicap

- le handicap physique (personnes en fauteuil roulant, personnes mal marchantes, personnes de petites tailles)
- le handicap sensoriel (aveugle et malvoyants, sourds et malentendants)
- le handicap (mental, cognitif et psychique)

Cette même loi propose une définition de l'accessibilité "de tout" en introduisant la notion de chaîne de déplacement qui comprend le cadre bâti, la voirie, les aménagements des espaces publics, les systèmes de transport et leur intermodalité. Cette chaîne est organisée de façon à permettre une accessibilité de ces lieux dans leur totalité aux personnes handicapées.

Retrouvez toutes les informations utiles pour la réalisation de votre Agenda d'accessibilité programmé sur le site [www.accessibilite.gouv.fr](http://www.accessibilite.gouv.fr)



**Les déplacements doux : bons pour la détente, la santé et l'environnement, mais aussi bons pour le tourisme et l'économie**

Dans notre commune, 95% des déplacements domicile-travail, hors Aramon, se font en voiture et seulement 2% en transport en commun. Cette tendance est moins prononcée si l'on prend en compte les personnes habitant et travaillant sur le territoire d'Aramon. Dans ce cas, 72% des déplacements domicile-travail se font en voiture, 20% se font à pieds et 5% en deux roues.

### Quels sont les enjeux des déplacements doux ?

- Rééquilibrer les déplacements domicile-travail et renforcer le cyclotourisme en créant des liaisons piétonnes et cyclables sécurisées ainsi que des emplacements de stationnement vélo aux endroits stratégiques pour l'usage quotidien et l'attractivité touristique
- Valoriser la desserte en transport en commun en offrant plus de visibilité à ces offres et en améliorant l'accessibilité et le confort des arrêts de bus.
- Anticiper la réouverture de la gare d'Aramon en aménageant l'accès et les abords pour créer un pôle multimodal.

### Se déplacer en bus

Aramon est desservi par le réseau département Edgard. Depuis septembre 2010, les transports gardois scolaires et voyageurs peuvent emprunter les mêmes lignes de bus. Si les premiers bénéficient de la gratuité, les second voyagent à tarif unique (1,50€) et ce, quel que soit le trajet. Cinq lignes de bus desservent la commune :

- Beaucaire-Tarascon-Avignon (ligne E50)
- Tarascon-Nîmes (ligne E51)
- Aramon-Montfrin (ligne B25), destinée



uniquement au public scolaire

- Aramon-Lycée de Villeeneuve lez Avignon (ligne 828), destinée uniquement au public scolaire
- Aramon-Lycées d'Uzès, destinée uniquement au public scolaire

La ligne E50 assure 6 liaisons aller-retour en semaine entre 7h et 19h pour un trajet en 20 et 30 minutes jusqu'au terminus. Cette ligne dessert les communes de Théziers, Montfrin et Comps. La ligne E51 assure 8 liaisons aller-retour par jour entre 7h et 18h30. Elle dessert les communes de Barbentane, St Pierre de Mézoargues, Vallabrègues, Tarascon, Beaucaire, Jonquieres, Redessan, Manduel et Rodilhan.

### La desserte ferroviaire

Située à l'est de la commune, à moins d'un kilomètre du centre ville, la gare d'Aramon est fermée depuis plusieurs dizaines d'années. La réouverture de la ligne des Trains Express Régionaux Pont Saint Esprit-Nîmes est un projet que portent plusieurs communes dont Aramon.

Depuis plusieurs années maintenant, en collaboration avec l'association



En 2010, en compagnie de ses adjoints, M. le Maire avait accueilli un train expérimental de la ligne Remoullins Pont St Esprit



Carte postale édition Thor montrant la Gare en activité

des usagers TER-SNCF de la rive droite du Rhône, vos élus continuent de se battre auprès des instances régionales et départementales ainsi qu'auprès de la SNCF pour l'ouverture de la gare d'Aramon. Cette réouverture sera une opportunité à la fois économique,

touristique (en rendant la commune plus attractive et en élargissant son rayonnement) et environnementale. D'elle dépend l'aménagement de notre territoire et c'est à ce titre que la municipalité a inscrit ce projet au Plan Local d'Urbanisme.



### Se déplacer à vélo

Notre territoire est propice à l'usage du vélo, puisqu'il est situé principalement en plaine. Outre le plaisir du sport et de la détente, le vélo devient aujourd'hui un moyen de déplacement écologique et économique pour les déplacements domicile-travail. Aramon travaille depuis plusieurs années avec le Pays d'Uzege-Pont du Gard, la Communauté de Communes du Pont du Gard et l'association des Voies Vertes pour élaborer un réseau maillé de véloroutes. Cette collaboration se traduira courant de l'année 2016 par la réalisation d'une boucle reliant le Relais Fluvial à Théziers, Montfrin et à la voie verte déjà présente sur Comps.

Le projet "Viarhona", une véloroute reliant le lac Léman à la mer méditerranéenne, avance sûrement. Les élus ainsi que le Conseil Général se sont battus pour que le projet passe sur la rive droite du Rhône. Aujourd'hui, cette Viarhona est arrivée à Villeneuve les Avignon et devrait rejoindre le Relais FLuvial les

Estères courant de l'année 2016. Dans son ensemble, le projet ViaRhona est porté par une philosophie générale de la culture de l'eau et du fleuve. In fine, il s'agit de reconsidérer la place qu'occupent le Rhône et l'eau dans la vie et la culture du village. Il est alors indispensable pour Aramon, pour faire découvrir au plus grand nombre son histoire et de son patrimoine de mettre en place des dessertes communales reliant le Relais Fluvial au centre du village. La commune a d'autre part réalisé une première portion de voie verte à proximité du Centre de Loisirs qui fait déjà le bonheur des cyclistes, des joggeurs et des promeneurs. Des boucles secondaires seront également mises en place pour relier le centre du village aux grandes entreprises de la commune (Sanofi, Rijk Zwaan...). Le lancement du chantier en juillet 2014 de la Voie Verte reliant Beaucaire à Uzès est également important pour notre commune puisque le Relais Fluvial constituera, une nouvelle fois, une étape de ce tracé.

### Se déplacer à pieds

Dans notre centre-ville, les cheminements piétons fonctionnent bien et de manière sécurisée. Les

rues y sont en grande partie étroites et traitées de manière semi-piétonne avec une circulation automobile limitée. Après les nombreux aménagements réalisés lors du précédent mandat, la municipalité continue à favoriser les déplacements doux avec l'aménagement du quartier des Bourgades et le passage sous le pont du Château désormais plus étroit pour les véhicules et dotée de trottoir plus large pour les piétons.

### Mais que faire de mon véhicule ?

La commune dispose d'environ 560 places de parking vidéosurveillés disponibles dont 140 en accès payant (location au mois d'un emplacement dans un parking fermé) à proximité de son entrée sud (côté Halle aux Sports, collège Henri Pitot). Dans le centre-ville, 5 aires de stationnement totalisent environ 100 places auxquelles viennent s'ajouter 100 places aménagées sur la voirie.

A proximité des commerces, boulevard Gambetta et avenue de la Libération, le stationnement est limité à 30 minutes afin d'augmenter le taux de rotation des véhicules et permettre à tout un chacun d'accéder aux commerces locaux.



**Économie d'énergie : la commune continue sa politique d'économie d'énergie dans ses bâtiments publics et optimise son éclairage public**

### Les bâtiments publics

De nombreux travaux sont réalisés dans les bâtiments publics afin de les rendre moins énergivores. L'école primaire des Paluns a pu, comme l'hôtel de ville, bénéficier du remplacement d'une partie de ses fenêtres pour une meilleure isolation thermique et phonique. L'éclairage

y est d'autre part, remplacé petit à petit par des ampoules LED, peu consommatrice d'électricité.

Enfin, la régulation des chauffages et des climatisations des bâtiments communaux est un point essentiel dans la rationalisation de la consommation d'énergie d'Aramon.



L'école élémentaire des Paluns possède des fenêtres en PVC dont le pouvoir isolant est bien supérieur.



A la ZAC des Rompudes, l'éclairage public est récent et peu énergivore

### L'éclairage public

Dans le cadre de son marché de gestion, maintenance et rénovation des installations d'éclairage public, la commune s'est engagée dans la réalisation d'un plan pluriannuel destiné à améliorer son efficacité énergétique dans un contexte malheureusement bien connu d'augmentation constante des prix de l'énergie.

### L'état des lieux

Le parc d'éclairage public du village se compose de près de 1000 points lumineux et près de 30 armoires de commandes ce qui représente une facture globale d'électricité de plus de 58 000€ en 2014. Un tiers des luminaires présents sur la commune est récent et performant mais les ballons fluorescents, peu performants, constituent encore 24% du parc. Selon les estimations de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE), sans investissement la facture globale pour l'éclairage public du village pourrait s'élever en 2025 à plus de 100 000€.

Avec un parc relativement énergivore, Aramon possède un fort potentiel d'économie d'énergie.

### Quelles seraient les solutions pour Aramon ?

- Maîtriser la durée d'allumage : nos armoires de contrôle sont d'ores et déjà équipées d'horloges astronomiques et une optimisation de leurs réglages peut permettre de réaliser des économies supplémentaires
- Moduler les niveaux d'éclairage selon les besoins des usagers grâce à de nouvelles technologies électroniques.
- Réduire la consommation des installations : en procédant au remplacement des lanternes énergivores vétustes (lanterne, gamelle, boule et projecteur) par des luminaires à technologie LED en respectant les nouvelles recommandations (norme EN 13201)

### Vers un contrat de performance énergétique

Le Contrat de Performance Énergétique est, selon la directive européenne 2006/32/CE, un accord contractuel entre le bénéficiaire (Aramon) et la SSEE d'une mesure visant à améliorer l'efficacité énergétique. Des investissements sont consentis afin de parvenir à un

niveau d'amélioration de l'efficacité énergétique contractuellement défini. Les objectifs sont clairement établis : réduire la consommation d'énergie et améliorer le service existant.

Les simulations effectuées par la CRE ne peuvent que nous encourager dans cette voie. Si l'on compare le coût annuel avec et sans les investissements ci-dessous, du poste d'éclairage public.

Coût du poste éclairage public en 2025	
Sans investissement	Avec investissement
1 584 618€	1 550 310 €

**Soit une économie de 10% (34 308€)**

### Quel sera le coût de ces investissements pour la commune ?

Au total, près de 490 000€ seront investis dans de nouvelles installations d'éclairage public sur une période de 10 ans.

### Récapitulatif des avantages du contrat de performance énergétique :

- ✓ Modernisation et fiabilité du parc avec 67,5% des luminaires remplacés
- ✓ Mise en conformité des installations électriques
- ✓ Utilisation des dernières innovations technologiques (LED, abaissement de puissance)
- ✓ Maîtrise à long terme des dépenses de fonctionnement (entretien et énergie)



## Fin de saison très animée pour les Aînés

Dans un premier temps le voyage au Portugal du 7 au 14 juin a recueilli la participation de 59 adhérents qui ont appréciés le programme dans une bonne ambiance conviviale. Etaient au rendez vous des visites culturelles, des soirées folkloriques et dansantes suivies d'une restauration appétissante et copieuse. La région de Salamanque fut au programme par la visite d'une ganaderia.

Le 16 juin le concours de belote au club a permis aux habitués de se retrouver pour ce dernier concours autour de crêpes confectionnées par les dames volontaires du conseil d'administration une très agréable

après-midi. Le 23 juin le club des aînés pour la Saint-Jean à organisé les moules frites au Planet, il y a eu 191 repas de servi par l'équipe du Conseil d'Administration du club qui a assuré avec succès, un repas très bon, très apprécié par les participants tant en qualité et en quantité. Les membres du club ont également confectionnés les brins de blé de la Saint Jean bénévolement afin de participer activement à cette journée dans la pure tradition depuis des années.

Mardi 30 juin à la salle E.Lacroix le grand repas de fin de saison à recueilli 164 participants tous ravis

de la gastronomie, de l'animation qui a mis une grande ambiance festive à la satisfaction de tous. Le 14 juillet nous avons terminé par l'organisation de notre traditionnel super loto en plein air au Planet qui a rassemblé une grande assistance, de superbes lots ont été gagnés et nous disons donc à l'année prochaine et merci aux participants. Une fin de saison qui s'est terminée dans la bonne humeur.

A partir de Septembre le nouveau programme trimestriel paraîtra avec toujours autant de surprises et d'activités.



## Succès pour la soirée au Château

Cent trente convives ont pu apprécier au cours de cette soirée estivale d'abord le cadre du château de la famille d'Aramon mais aussi l'excellent dîner préparé par le traiteur du Lubéron! et enfin le spectacle et chants proposés par Sébastien ECHEVERRIA.

Ambiance convivialité une fois de plus ont été au RDV annuel que propose l'association des amis du château d'Aramon.

Prenez date pour la soirée du 2 juillet 2016!

## La rentrée de Bobines et pelotes

L'association « Bobines et Pelotes » informe ses adhérentes et futures adhérentes que les cours reprendront le lundi 21 septembre à 14h jusqu'à 16h30. Les cours seront assurés tous les lundis et jeudis aux mêmes heures. Nous seront présents au Forum des Associations le 19 septembre, n'hésitez pas à venir vous renseigner sur nos différentes activités!

Contact :  
 Mme MALARTRE 06 09 61 78 91  
 Mme LEVET 06 11 34 24 00  
 Mme JUAN 06 15 03 18 58



## Programme de l'OCPA

**Samedi 3 octobre :**  
 Visite guidée du village. RDV à 10h devant l'Office de Tourisme. Tarif : 5 €

**Dimanche 4 octobre :**  
 Vide-grenier de 7h à 18h dans le village. Tarif 6€ les 3m linéaires. Fiche d'inscription à retirer à la mairie d'Aramon à compter du 14 septembre. Permanence à l'hôtel Choisy, Place Choisy les 23 et 30 septembre de 10h à 12h et de 18h à 19h et le samedi 3 octobre de 10h à 12h.

**Samedi 17 octobre :**  
 Concert de musique classique à la Chapelle St Amand de Théziers avec l'Orchestre de chambre d'Avignon. A 17h. Entrée 10€

23ème Concert de la Chapelle St Amand - Théziers (04970)  
 CONCERT CLASSIQUE  
 Samedi 17 OCTOBRE 2015 - 17h - Entrée 10€  
 ORCHESTRE de CHAMBRE d'AVIGNON  
 Direction Olivier DESRUELLES



Œuvres de : W.A. Mozart, J. Turina,  
 J.S. Bach, B. Britten

Office de la Culture et de Patrimoine d'Aramon  
 Rue de la République, 101 - 04 66 92 97 28 - www.aramon.fr



Renseignements et inscriptions au  
 04 66 62 97 28 ou [ocparamon@free.fr](mailto:ocparamon@free.fr)



### Samedi 19 septembre

**Concert lyrique** du Choeur Homilius, direction Sébastien Di Mayo, proposé par les Amis de Saint Pancrace à 17h30 en l'église Saint Pancrace d'Aramon.



#### Tarifs :

\* Concert prix libre (minimum 10 €)

## Les Journées Européennes du Patrimoine 2015

« Le patrimoine du XXI<sup>e</sup> siècle, une histoire d'avenir »

\* Concert + cocktail en compagnie des artistes prix libre (minimum 20€)

Les sommes collectées serviront à la restauration des oeuvres d'Art de l'église Saint Pancrace. Réservation recommandée par email ([amissaintpancrace@gmail.com](mailto:amissaintpancrace@gmail.com)) ou par téléphone (06.43.31.35.72) en indiquant le nombre de places et vos coordonnées pour confirmation. Programme sur la page Facebook des Amis de Saint Pancrace, accessible à tous : AmisdeSaintPancrace ou sur [www.homilius.free.fr](http://www.homilius.free.fr)

### Spectacle « Fantaisie baroque »

Organisé par l'Office de la Culture et du Patrimoine. Promenade dans le vieux village ponctuée de 7 arrêts animés par des saynètes. Départ à 21h au Château. Les portes seront ouvertes à partir de 20h30. Déambulation dans le village jusqu'à 23h (arrivée Place Choisy).

Spectacle gratuit ouvert à tous, aux petits comme aux grands.

### Dimanche 20 septembre

**Visite en calèche des principaux lieux du village (Château, Moulin Neuf et Relais fluvial).** Organisée par l'Office de la Culture et du Patrimoine. RDV au rond-point de l'Olivier de 10h à 12h et de 14h à 17h. Gratuit.

**Visite commentée à la découverte du patrimoine architectural et historique d'Aramon** par les Amis de Saint Pancrace, l'OCPA, et les Amis du Château d'Aramon (visite gratuite). La visite comprend l'intérieur de l'église St Pancrace en cours de restauration ; les cours des hôtels particuliers datant des 15<sup>ème</sup> au 18<sup>ème</sup> siècle ; le quai et les ruelles médiévales ; la cour d'honneur et le parc du château.

Rendez-vous à 14h30 devant l'Office de Tourisme. Contact sur la messagerie des Amis de Saint Pancrace (06.43.31.35.72) ou [amissaintpancrace@gmail.com](mailto:amissaintpancrace@gmail.com)

## L'Atelier de Peinture d'Aramon reprend ses activités

Après son exposition annuelle sur le thème « Feuilles, Feuillages » qui a été très appréciée par un public nombreux et qui a connu un épilogue dans le cadre des journées « Parc et Jardin » au château d'Aramon, les membres de l'Atelier reprennent leur chevalet et préparent leur rentrée. Les activités reprendront à partir du mardi 15 septembre de 14h à 16h30. Accompagné dans leur projet personnel par un professeur qualifié, artiste peintre, chacun peut progresser à son rythme. Une séance par mois sera consacrée à une étude précise ou à la découverte d'une technique. L'association propose

aussi des séances d'initiation à la peinture sur porcelaine le jeudi de 14h à 16h30. Pour mieux connaître nos activités, vous pourrez assister à deux cours d'essai sans engagement. La prochaine exposition, organisée au printemps 2016 par l'Atelier de Peinture d'Aramon, aura pour thème « Matière et texture: animale, végétale, minérale. » Les associations désireuses d'y participer se feront connaître auprès du bureau.

Contact : Robert Juan (04.66.57.00.76) - Joëlle Tanguy (04.66.57.05.90) - Colette Izquierdo (04.66.57.11.23)

## Chorale Aramon Choeur

La chorale reprendra ses répétitions le mardi 8 septembre à 20h salle E.Lacroix. Toutes les personnes aimant chanter peuvent nous rejoindre.

## Scrabble

A partir de septembre venez faire partie de notre petite équipe de scrabble. Cela se passe à la maison des associations tous les lundis et jeudis à partir de 14h pour des après-midi de détente en toute convivialité. Ouvert à tous même débutants.

Contact :  
Mme Saperes Monique 06 84 10 65 53





## Les Enfants d'Aramon

### Trois jeunes Aramonnaises prennent le ruban à la Festo Vierginenco

Manon, Camille et Justine qui font partie depuis plusieurs années du Groupe Folklorique «Les Enfants d'Aramon» passent de la coiffe de Mireille à la coiffe avec le ruban. Lors de ce dimanche du 26 juillet 2015 aux Saintes Maries de la mer cette cérémonie, qui se fait l'année des 15 ans des jeunes filles, a été prononcée avec beaucoup d'émotions. Ainsi, elles deviennent les dignes héritières des traditions



camarguaises au plus grand bonheur de leurs marraines!

### Reprise des cours à la Maison des Associations.

Pour les 6/10 ans apprentissage de danses et quelques pas codifiés

le samedi matin de 10h30 à 12h. Cours de danse de caractère tous les samedis : gavotte de 9h30 à 11h30 ; farandole de 11h30 à 12h30 ; danses techniques de 14h30 à 16h30 et gigue de 15h30 à 18h00.

Cours de danse adultes (danses de salon et/ou danses techniques) le vendredi de 20h15 à 22h00

Contact :

Tél : 06 71 76 04 01

contact@lesenfantsdaramon.com

Cotisation 45 € de janvier à décembre

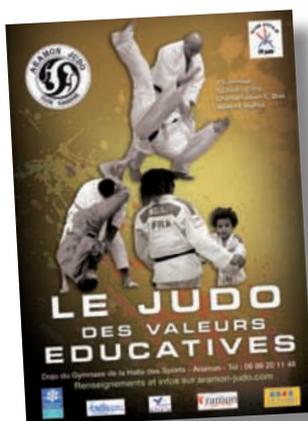
## Les dernières infos de l'Aramon Judo Club

Tout d'abord, saluons la performance de Shirine BOUKLI qui termine 5<sup>e</sup> du championnat du monde cadettes qui a eu lieu le 5 août 2015 à Sarajevo en Bosnie.

La reprise de l'ensemble des cours se fera à partir du lundi 14 septembre au dojo de la halle des sports d'Aramon. Deux soirées de pré-inscriptions les 10 et 11 septembre de 17h à 19h au dojo pour remplir les dossiers d'inscriptions.

Une séance d'essai gratuite pour chaque activité :

- l'éveil judo 4ans (enfant né en 2011) le lundi de 17h15 à 18h00
- l'éveil judo 5ans (enfant né en 2010) le jeudi de 17h15 à 18h



- Pré-poussin (enfant né en 2008 et 2009) le mardi et vendredi de 17h15 à 18h
- Poussin (enfant né en 2006 et 2007) le lundi et jeudi de 18h à 19h
- Benjamin (enfant né en 2004 et 2005) le mardi et vendredi de 18h à 19h
- Minime et cadet (enfants nés en 2001, 2002 et 2003) le mardi et vendredi de 19h à 20h15
- Adulte judo (dès 14 ans) le mardi et vendredi de 20h15 à 21h30
- Taïso (remise en forme) le lundi et jeudi de 19h à 20h
- Ne wasa ou JJB (judo au sol) le lundi et jeudi de 20h à 22h
- Le Mixte Martial Art (combat libre) le mercredi de 18h30 à 20h et le samedi de 10h à 12h

Renseignements :

www.aramon-judo.com

Tel : 06 86 20 11 48

## La rentrée du Tennis

Début de la saison 2015-16 (1<sup>er</sup> octobre 2015 au 30 septembre 2016) et début de l'école de tennis le mardi 22 septembre 2015.

Dates d'inscription au club house :

- Mercredi 2 septembre de 9h30 à 12h et de 13h à 17h
- Samedi 5 septembre 09h à 12h et 14h à 16h
- Mercredi 9 septembre de 09h30 à 12h et de 13h à 17h
- Samedi 19 septembre au forum des associations de 10h à 17h
- Tous les lundis de septembre de 18h30 à 20h

Essais possibles pour évaluer le niveau :

- Sur les dates d'inscription
- Sur rendez vous

Coordinateur de l'école de tennis :

Jean-Marie Girout (Professeur diplômé d'état)

06.62.46.10.67

Jean\_marie.girout@bbox.fr

Plus d'informations sur les tarifs 2015-16 sur [www.aramon.fr](http://www.aramon.fr) - rubrique associations



## Temps Danse Aramon

Temps Danse vous propose cette année encore des cours collectifs ado-enfant-adulte de loisirs et de compétitions dispensés par des professeurs diplômés. Reprise des cours le 14 septembre avec deux semaines de portes ouvertes (du

14 au 28 septembre). Diverses disciplines danse : rock boogie, salsa, jazz, hip-hop classique mais aussi fitness : gym douce, body fitness et aeroboxing.

Renseignements au 06 28 68 81 24 ou [www.tempsdansearamon.e-monsite.com](http://www.tempsdansearamon.e-monsite.com) et page Facebook tempsdansearamon.

## Ma gym fait sa rentrée

Après la pause estivale, fini les transats, Ma Gym fait sa rentrée. Les activités reprendront le lundi 14 septembre 2015. Convivialité, rires et sueur vous attendent avec Sophie, Valérie et Virginie.

Retrouvez la gym adultes, tonique et traditionnelle, la gym douce – Pilates, le STEP, la Zumba, la marche active et nouveauté cette année une séance Cardio... D'autres surprises vous attendent sans oublier les sorties, les stages, les soirées.... Pour les seniors, rejoignez nos séances de gym seniors et l'équilibre mémoire. Les enfants aussi auront leur séance dès 9 mois avec papa, maman ou nounou et dès 3 ans jusqu'aux ados.



Que vous soyez adultes, enfants ou seniors, nos animatrices auront forcément l'activité sport-santé qui vous convient pour bouger et rester en forme dans la bonne ambiance. Et n'oubliez pas, venez comme vous êtes !

L'association sera présente au forum des associations le 19 septembre à la salle Eugène Lacroix. Cours variés et rythmés, bonne humeur de rigueur : 2 séances d'essai gratuites pour adopter la MAGYM Attitude

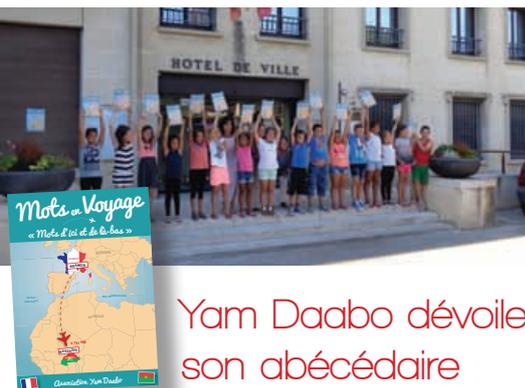
*Renseignements :*  
www.magym.fr ou contactez Virginie par téléphone au 06.60.79.16.81 ou par mail : contact@magym.fr.

## La Gym Volontaire

Après la plage et les tongues, il est temps de rechausser les baskets pour songer de nouveau à sa remise en forme et à ses activités sportives de la saison 2015-2016. Si vous voulez rejoindre le groupe sympathique du club de Gymnastique volontaire d'Aramon pour y suivre des cours de gym tonique, gym Pilates et Line dance animés par des professeurs diplômés, vous pouvez vous inscrire ou venir chercher des renseignements pendant les heures de cours les jours suivants à la salle des Cazers d'Aramon à partir du 7 septembre :

- lundi : 17h30 à 19h30
- mardi : 9h30 à 10h30 et de 18h à 19h30
- jeudi : 9h30 à 10h30 et de 18h30 à 19h30

*Contact :*  
Christine, animatrice  
au 06 21 14 34 44



## Yam Daabo dévoile son abécédaire

Le 26 juin 2015, salle de la mairie à 18h, l'association Yam Daabo, en partenariat avec la municipalité, et en présence d'amis, de parents et d'enfants venus nombreux, remettait aux élèves de CM1 des Paluns, classe de Mme Saglietto, le fruit d'un travail collaboratif qui a, tout au long de l'année scolaire 2014/2015, passionné nos élèves

aramonais comme les élèves de la classe de CM2 de M. Salifo Dabiré à Baszaido (BURKINA FASO).

Après plus de 10 ans d'échanges ponctuels entre les 2 écoles, la réalisation de cet ouvrage a permis non seulement d'entretenir le lien entre les enfants, mais a aussi été l'occasion d'approfondir de part et d'autre la connaissance de deux mondes ! L'association Yam Daabo se félicite d'oeuvrer au rapprochement de nos cultures, si bien matérialisé par cet abécédaire. Félicitations renouvelées aux élèves participants ainsi qu'à leurs professeurs !

Si vous voulez découvrir l'abécédaire, il est en vente au prix de 10€, contactez : association.yamdaabo@orange.fr

## Début de saison pour le Volley-Club



La saison associative 2015/2016 débutera prochainement et le club de Volley-Ball du village vous invite à les rejoindre deux fois par semaine les lundi et jeudi de 20h à 22h au gymnase d'Aramon. Cette année, l'équipe débutera dans le championnat CORPO. Les personnes motivées pour transpirer et ayant la possibilité de s'entraîner au minimum une fois par semaine sont les bienvenues.

*Renseignement : 06 75 64 24 41*

## Les Amis de la Saint Martin préparent la nouvelle édition



C'est la rentrée et l'association « Les Amis de la Saint Martin » prépare la journée du 11 novembre : la foire, le défilé et les animations dans le village. Le défilé 2015 s'intitulera « La palette et l'encrier ». Ce thème permettra de mettre à l'honneur des artistes natis de Provence ou d'adoption. Les différents tableaux se succéderont rendant hommage à un écrivain, ou à un peintre. Les associations invitées devront se prêter au jeu de la mise en scène afin d'évoquer

les oeuvres les plus célèbres d'Alphonse Daudet, de Marcel Pagnol, de Van Gogh, de Léo Lelée ou celles des artistes moins connus mais qui nous réservent de bonnes surprises. L'association « Les Amis de la Saint Martin » remercie tous les bénévoles des différentes associations qui par leur implication permettront que la fête soit belle ! Que vive la Foire de la Saint Martin ! Et « longo mai »!  
*Colette I.*

# Votre agenda de septembre 2015

## Samedi 5 septembre

### Visite guidée du village

> Découvrez le centre historique du village avec l'Office de la Culture et du Patrimoine.

RDV devant l'Office du Tourisme à 10h.

**Tarif :** 5 € gratuit < 12 ans. Inscription au 04 66 62 97 28 ou [ocparamon@free.fr](mailto:ocparamon@free.fr)

## Mercredi 9 septembre

### La rentrée du café-philo

> Rendez-vous à 20h30 salle de la mairie pour réfléchir sur le thème de l'utile et le futile.

## Dimanche 13 septembre

### Les concerts gratuits des « Dimanches du Planet »

> Retrouvez le groupe de rock No Name à 11h sur la place du Planet

## Marché Gourmand et Artisanal

> De 9h à 14h. Des stands pour les gourmands et les amateurs d'artisanat !

## Mardi 15 septembre

### Rentrée de l'atelier Popote et Compagnie

> A partir de 14h à l'épicerie solidaire. Inscription obligatoire auprès du CCAS.

## Samedi 19 septembre

### Forum des associations

> De 10h à 17h salle Eugène Lacroix

## Concert lyrique du Choeur Homilius.

> Direction Sébastien Di Mayo, proposé par les amis de St Pancrace à 17h30 en l'église St Pancrace d'Aramon. Rens : 06.43.31.35.72.

## Spectacle « Fantaisie baroque »

> Organisé par l'Office de la Culture et du Patrimoine à 21h au château d'Aramon. Spectacle gratuit, ouvert à tous petits et grands.

## Dimanche 20 septembre

### Visite en calèche du Château, du Moulin Neuf et du Relais fluvial.

> Organisé par l'Office de la Culture et du Patrimoine. RDV au rond-point de l'Olivier de 10h à 12h et de 14h à 17h. Gratuit.

### Visite commentée à la découverte du patrimoine architectural et historique d'Aramon

> Organisé par les Amis de Saint Pancrace, l'OCPA, et les Amis du Château d'Aramon. Rdv à 14h30 devant l'Office de Tourisme. Gratuit

### Les concerts gratuits des « Dimanches du Planet » continuent.

> Cette semaine, R-Dug à 11h sur la place du Planet

## Marché Gourmand et Artisanal

> De 9h à 14h. Des stands pour les gourmands et les amateurs d'artisanat !

## Mardi 22 septembre

### Rentrée de Petit Déjeuner pour Grandes Idées

> A partir de 8h30 à la salle des Paluns

## Dimanche 27 septembre

### Fête de la Voie Verte

> De Montfrin à Beaucaire. Tous les détails sur [www.goo.gl/3sldQ3](http://www.goo.gl/3sldQ3)

### Les concerts gratuits des « Dimanches du Planet »

> Retrouvez le groupe de rock ADN à 11h sur la place du Planet

## Marché Gourmand et Artisanal

> De 9h à 14h. Des stands pour les gourmands et les amateurs d'artisanat !

## Festival « Voix d'ici et de là »

### «Les Fines Bouches» quatuor a cappella

> Porté par une insatiable curiosité, ce quatuor vocal s'amuse à mélanger les genres : jazz, chants du monde, chansons pop, renaissance ... pour nous dire le plaisir de chanter tout simplement. Organisé par la Communauté de Communes du Pont du Gard. A 17h à l'Eglise St Pancrace. **Durée :** 1h **Tarifs :** 5€ - gratuit < 16 ans.

## Mercredi 30 septembre

### Date limite pour les inscriptions sur les listes électorales

> Afin de participer aux élections régionales des 6 et 13 décembre

## Samedi 3 octobre

### Visite guidée du village

> Découvrez le centre historique du village avec l'Office de la Culture et du Patrimoine.

RDV devant l'Office du Tourisme à 10h.

**Tarif :** 5 € gratuit < 12 ans. Inscription au 04 66 62 97 28 ou [ocparamon@free.fr](mailto:ocparamon@free.fr)

## Du samedi 3

### au dimanche 4 octobre

#### Rétrospective foot : coupe Gard/Lozère 1975

> Revivez l'épopée de l'Étoile Sportive Aramonaise de 1975 jusqu'à la finale de la coupe Gard/Lozère. Exposition de photos et projection de vidéo. **Horaires :** samedi de 14h à 18h et dimanche de 9h à 18h.

## Dimanche 4 octobre

### Grand vide grenier

> De 8h à 18h dans le village. Organisé par l'Office de la Culture et du Patrimoine d'Aramon. Renseignements : 04 66 62 97 28 ou [ocparamon@free.fr](mailto:ocparamon@free.fr)

## BLOC-NOTES

### Numéros utiles :

Urgences 112 - Pompiers 18 - Samu / Medecin de garde 15 - Dr. Favre de Thierrens 04 66 57 41 71 - Dr. Gaujard 04 66 57 47 40 - Dr. Loubet 04 66 57 02 81 - Dr Faillie 04 66 57 31 75 - Vétérinaire 09 82 27 07 17 - Urgences dentaires 04 66 23 66 30 - Centre antipoisson 04 91 75 25 25 - Pharmacie Perrot 04 66 57 06 03 - Pharmacie Roche-Barbusse 04 66 57 43 02 - Pharmacie de garde 32 37 - Mairie 04 66 57 38 00 - Trésor Public 04 66 57 00 34 - Préfecture 0 820 091 172 - Conciliateur de justice 04 66 57 38 07 - Office du Tourisme du Pont du Gard 04 66 37 22 34 / 04 66 37 95 05 - Police secours 17 - Police municipale 04 66 57 38 01 / 06 07 82 95 00 - Police intercommunale 04 66 03 19 34 / 06 37 65 44 27 - Gendarmerie 04 66 57 03 53

### Infirmières :

Caroline Rossi / Delphine Condette 04 66 03 06 67 - Marie-France Labalme 06 08 36 57 02 - Sandrine Labelle / Sylvie Mercier 06 15 03 33 45 / 06 81 88 87 26 - Virginie Passat-Garcia 06 22 74 19 39 - Rachel Lantenois 06 11 18 52 92 - Myriam Pronesti / Stéphanie Guarinos 06 29 86 90 74 / 06 76 61 48 64

### Naissances :

- **Lola**, née le 29 mai 2015, fille de Clément Tisot est de Chloé LALEVÉE
- **Charlotte**, née le 4 juin 2015, fille de M. et Mme. CHAPUS Frédéric
- **Ayden**, né le 19 juin 2015, fils de Melissa KINABLE et de Thomas VERLAINE
- **Stella**, née le 8 juillet 2015, fille de Nathalie OPPEDISANO et de Florian MARCHERAT
- **Dorian**, né le 19 juillet 2015, fils de Marie SIMONATO et Antoine PETE
- **Kataleya**, née le 10 juillet 2015, fille de Marcin NAPIERALA et de Liudmila SILVA DA COSTA
- **Julia**, née le 8 août 2015, fille de Clément et Stéphanie ROUVIERE

### Permanences des élus :

Les élus se tiennent à votre disposition **chaque samedi de 9h à 12h à l'hôtel de ville**. Tout au long du week-end, en cas de besoin, il vous est possible de prendre contact avec la municipalité au **06 70 24 16 69**.

### • samedi 5 septembre :

Jean-Marie Rosier, 1<sup>er</sup> adjoint

### • samedi 12 septembre :

Fabien Malot, conseiller municipal

### • samedi 19 septembre :

Jean-Claude Noël, 3<sup>e</sup> adjoint

### • samedi 26 septembre :

Nanny Hofland, 4<sup>e</sup> adjointe

### • samedi 3 octobre :

Jean-François Bardet, 5<sup>e</sup> adjoint

PARTICIPE GRATUITEMENT  
À NOTRE JEU-CONCOURS  
D'AUTOPHOTO [selfie]

du 28 Août  
au 30 Sept.  
2015



### Réglement et inscription

sur [www.facebook.com/appraupo](http://www.facebook.com/appraupo)  
ou sur [www.annuaire-professionnels-pont-du-gard.com](http://www.annuaire-professionnels-pont-du-gard.com)  
jeu gratuit et sans obligation d'achat

En partenariat avec



# GRAND CONCOURS

DONNE UN NOM À L'OISEAU DES VIGNES  
EN T'INSPIRANT DE SA LÉGENDE

# ET GAGNE DE SUPER CADEAUX !

Pour jouer, retire ton bulletin de participation et le texte  
de la légende de l'oiseau à la Bibliothèque pour Tous  
d'Aramon - Concours réservé aux aramonais de < 15 ans

Les bulletins remplis seront à déposer à la Bibliothèque

**avant le 30 septembre**

Le jury se réunira début octobre  
pour élire le grand gagnant !

Ce jeu est organisé par l'association Pitot Coeur de Village  
et la Bibliothèque pour tous d'Aramon

PUBLICITÉS

## CONCEPT ALARM



- Alarme
- Télésurveillance
- Intervention

**04 66 200 500**

## CARINE SO DOG

ÉDUCATEUR CANIN  
COMPORTEMENTALISTE

DIPLOMÉE

ÉDUCATION POSITIVE ET LUDIQUE

COURS PARTICULIER A DOMICILE



**0670141622**

## DECORATION & PEINTURE

*Laura Delgado*



7, rue Voltaire - 30390 ARAMON

☎ : 06.19.35.38.11 - ☎ : 09.51.30.64.77

✉ : [lauradelgado@free.fr](mailto:lauradelgado@free.fr)

## SOPHROLOGIE - RELAXATION

Véronique DANIEL

Gestion du stress - Troubles du sommeil  
Concentration - Aide à la parentalité  
Confiance en soi - Gestion de la douleur  
Accompagnement scolaire  
Préparation examens-entretiens

Consultations individuelles ou en groupe :

41, Bd Gambetta • ARAMON

Maison Asclepios • Polyclinique Urbain V • AVIGNON

• 06 23 27 56 19

• [www.sophrologie-aramon.com](http://www.sophrologie-aramon.com)

# forum des associations

**Samedi 19 septembre 2015**

**Salle Eugène Lacroix - de 10h à 17h**

